



Grenoble, le 13 Novembre 2024

A l'attention de:

M. Emmanuel MACRON, Président de la République

M. Michel BARNIER, Premier Ministre

M. Antoine ARMAND, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

M. Marc FERRACCI, Ministre délégué chargé de l'Industrie

M. Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance et Président du Conseil de Surveillance de STMicroelectronics

M. Thomas COURBE, Direction Générale des Entreprises

Objet : Interpellation de l'Etat et de ses Institutions sur la déclaration préoccupante de M. Jean-Marc Chéry, PDG de STMicroelectronics, visant à réduire drastiquement la structure de coûts dans un contexte où STMicroelectronics bénéficie de substantielles aides publiques.

Messieurs,

La CFDT et la CGT de STMicroelectronics souhaitent interpellier l'état Français en sa qualité d'actionnaire à travers la BPI, mais aussi en tant que garant du maintien de l'activité industrielle sur le territoire national. L'état Français et l'Europe ont affirmé l'intérêt stratégique des semi-conducteurs et la nécessité d'une souveraineté sur ce sujet. L'implantation de STMicroelectronics, de sa R&D et de ses sites de production sont donc une nécessité.

Le 31 octobre 2024 lors de la présentation des résultats Q3 2024, M. Jean-Marc Chéry, Président du Directoire et Directeur Général de ST a déclaré :

« Nous lançons un nouveau projet d'entreprise pour remodeler notre implantation industrielle, accélérant nos capacités de production en silicium vers le 300 mm (Agrate et Crolles) et en carbure de silicium vers le 200 mm (Catane), et redimensionnant notre base de coûts globale. Ce projet devrait aboutir à un renforcement de notre capacité à croître nos revenus avec une meilleure efficacité opérationnelle, se traduisant par des économies de coûts annuelles en millions de dollars dans le haut de la fourchette à trois chiffres à la fin 2027. »

En ce qui concerne l'accélération des capacités de production en silicium vers le 300 mm (Agrate et Crolles) et en carbure de silicium vers le 200 mm (Catane), cette annonce ne constitue pas une surprise en soi. Nul besoin de rappeler que l'Etat Français s'est engagé à hauteur de 2.9 milliards d'euros dans l'agrandissement de l'usine Crolles 300mm, l'Etat Italien à hauteur de 2.17 milliards d'euros sur l'extension des usines d'Agrate et de Catane.

En ce qui concerne la restructuration « de notre base de coûts globale » qui se chiffrerait in fine en centaines de millions de dollars, nous nous interrogeons et l'inquiétude monte.

Cette annonce questionne la stratégie industrielle du groupe en France et en particulier le devenir de toutes les usines non citées par M. Chéry et qui, à ce jour, ne sont structurellement pas en mesure de passer en 300mm ni en carbure de silicium (SiC) ni en nitrure de gallium (GaN). C'est-à-dire, les fab' historiques Tours 150mm, Crolles 200mm, Rousset 200mm. Pour les usines, cette question

s'entend pour d'autres sites de production hors France, par exemple Malte, et Bouskoura au Maroc (qui dépendent administrativement de ST France). Cela questionne aussi sur le devenir des petits sites en France (Le Mans, Rennes R&D, Rennes Back-end, Sophia) et des micro-sites satellites issus de rachats de start-up (Le Bourget du Lac, Saint-Germain-en-Laye, Toulouse).

Par ailleurs, la CFDT et la CGT ayant des préoccupations internationales, notre inquiétude s'étend également au niveau de tous les sites de production ou de design de ST dans le monde.

Comme indiqué dans divers articles de presse, cette préannonce, du 31 octobre 2024, semble présager une restructuration d'ampleur, rejoignant le récent cortège de casse sociale et industrielle en France et en Europe. Cela alors même que, depuis un an, suite au départ inopiné d'un Vice-Président du groupe, une réorganisation majeure est déjà en cours et piétine.

Nous avons demandé la tenue immédiate de sessions extraordinaires du CSE Central et de l'European Works Council (Comité de Groupe Européen), au cours desquelles le PDG viendrait présenter en détail sa vision, sa stratégie industrielle (France, Europe, Monde), ainsi que les mesures qui lui permettraient de mettre en œuvre la réduction de coûts annoncée. Cette demande est d'autant plus fondée à la lumière du résultat des élections américaines et nominations associées, auxquelles le marché habituellement servi par ST est exposé.

La direction nous a fait connaître hier son refus et son intention de ne pas répondre à nos interrogations avant le CSE Central ordinaire du 18 décembre 2024. C'est-à-dire presque un mois après que la direction aura donné de la visibilité aux marchés financiers et à la presse à l'occasion du « Capital Days » le 20 novembre prochain. Pour la CFDT et la CGT de STMicroelectronics il est inconcevable que les salarié-es découvrent la stratégie et les mesures qui l'accompagnent après les marchés financiers et les actionnaires. C'est également contraire aux règles d'information préalable aux représentants du personnel.

Quelles que soient les pistes envisagées pour atteindre les objectifs fixés pour l'entreprise, la préservation de l'emploi et des compétences industrielles stratégiques en France et en Europe doivent demeurer des lignes rouges qu'ils convient de ne pas franchir. Ceci, d'autant que l'Etat Français est l'un des actionnaires majoritaires de l'entreprise, et que STMicroelectronics fait partie des entreprises qui bénéficient largement de subventions publiques, aides, crédits d'impôts, allègements de cotisations sociales, etc.

Nous vous sollicitons afin que vous nous accompagniez dans nos démarches pour obtenir des réponses en amont de ces annonces, et **nous souhaiterions vous rencontrer en ce sens.**

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CFDT
Mme Chrystele BOUVARET



Pour la CGT
Mme Sandy BEL



Adresse postale
CFDT / CGT

12 rue Jules Horowitz, 38000 Grenoble

Tel : Chrystele Bouvaret 06 58 40 42 03 / Sandy Bel : 06 22 97 36 87
Courriel : Chrystele Bouvaret, chrystele.bouvaret@st.com / Sandy Bel,
cgtstmicroelectronicsfrance@gmail.com